Image not found or type unknown

cheque au profit d'une personne décéde

Par **isa67!**, le **14/11/2019** à **14:19**

Bonjour,

Un dossier de demande de prime énergie a été mis en oeuvre et validé avant le décès de ma belle-mère. L'émission du chèque étant d'environ 2 mois, ma belle-mère étant décédée dans l'intervalle, les comptes seront clos à réception de ce dernier. Comment faire pour encaisser cette somme à laquelle elle avait droit au vu des travaux réalisés de son vivant ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **14/11/2019** à **15:21**

Bonjour

Remettez les documents au notaire, qui comptabilisera la somme à l'actif.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés